

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC228

présenté par

M. Juanico, Mme Victory, Mme Manin, Mme Tolmont et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« Sport Santé »

les mots :

« sport santé bien être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à :

- Supprimer l'introduction de la notion de "savoirs sportifs fondamentaux" dans les objets des projets sportifs territoriaux établis par les conférences régionales du sport. Cette notion est trop floue et la préciser pourrait revenir à remettre en cause les missions attribuées à l'éducation physique et sportive ;
- Rajouter la notion de "Bien-être" à celle de Sport Santé, en cohérence avec la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024.